



Non parution d'annonce payée

Par **lascribe85**, le **06/02/2012** à **09:13**

Bonjour,

J'ai créé mon autoentreprise il y a 1 an. J'ai été démarchée par une entreprise me proposant de faire paraître une annonce à coût réduit, ce que j'ai accepté. J'ai payé la totalité avant parution comme stipulé dans les conditions générales de vente. Le premier exemplaire devait paraître au dernier trimestre 2011 et je devais recevoir un magazine en avant-première. Or, à ce jour, je n'ai toujours rien reçu et j'essaie depuis un mois de joindre cette entreprise par mail et par téléphone, sans aucune réponse, à croire que cette dernière n'existe pas !!! Je me sens désemparée d'autant qu'il s'agit d'une somme non négligeable pour laquelle j'ai dû faire beaucoup de sacrifices espérant un retour sur investissement !

Que me conseillez-vous de faire ?

Je vous remercie pour votre réponse.

Très cordialement.